

des antécédents judiciaires lors de l'embauche d'un remplaçant compétent, etc.

Dans le cas particulier de Montréal, Patrick Rioux pointe la montée en flèche de la valeur du parc immobilier. « Acheter un triplex coûte beaucoup plus cher à Montréal qu'en Gaspésie et c'est sans compter les taxes, le coût de la vie, ce sont des freins qui découragent les ressources qui envisageraient de partir une résidence pour adultes à Montréal et les poussent à s'installer ailleurs. À moins, ajoute-t-il, d'obtenir, comme l'ARIHQ le fait, une compensation monétaire pour combler l'écart qui existe entre les régions quant à la valeur des propriétés. »

Une lueur d'espoir

Patrick Rioux se réjouit que la CSD ait fait appel à des chercheurs de l'Université Laval pour se pencher sur l'avenir du réseau de type familial pour adultes. « Si cette recherche réaffirmerait l'importance et les avantages d'un hébergement dans un milieu de vie familial stable comme celui qu'offre une RTF, si elle confirmait que les soins et les services qui y sont prodigués aux usagers sont de qualité supérieure à ceux dispensés dans une institution ou au sein de groupes plus importants, ce serait un électrochoc pour le gouvernement, il prendrait enfin conscience de l'apport inestimable de ce réseau et lui redonnerait un avenir », conclut-il.

« Acheter un triplex coûte beaucoup plus cher à Montréal qu'en Gaspésie et c'est sans compter les taxes, le coût de la vie, ce sont des freins qui découragent les ressources qui envisageraient de partir une résidence pour adultes à Montréal et les poussent à s'installer ailleurs. »

RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Un modèle d'avenir en déclin ?

En guise d'introduction

Depuis plusieurs années déjà, l'avenir du réseau des ressources de type familial pour adultes préoccupe la CSD, aujourd'hui plus que jamais, c'est un sujet d'actualité sur lequel la Centrale doit impérativement se pencher, guidé par l'objectif de sécuriser, de développer ce réseau, en un mot d'en assurer la pérennité et ce, toujours dans une perspective humaniste.

Face à cette urgence d'agir, la CSD s'est associée au Département des relations industrielles et à la Chaire de recherche Relief en santé mentale, autogestion et travail de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour, dans un premier temps, dresser un bilan de santé du réseau pour ensuite dégager des pistes de solution. Paul-André Lapointe, professeur et détenteur d'un doctorat en sociologie et Simon Coulombe, professeur et détenteur d'un doctorat en psychologie communautaire, mèneront cette importante recherche, dont ils nous tracent ci-dessous les grandes lignes.

Les RTF sont des résidences d'accueil pour des personnes adultes vulnérables âgées ou aux prises avec de problèmes de santé mentale ou physique. Aux usagers, qu'elles hébergent en petit nombre dans leur famille, elles offrent des soins personnalisés dans le cadre de relations humaines de proximité, stables et sécuritaires. Ce sont des ressources professionnelles, dont la rétribution est établie dans le cadre d'une entente collective négociée par les syndicats qui les représentent et d'où sont exclues les motivations commerciales et de rentabilité.

Le modèle des RTF se distingue à la fois des ressources intermédiaires et des résidences de plus grande taille, qui s'apparentent à l'entreprise privée



PAUL-ANDRÉ LAPOINTE

à but lucratif, et des CHSLD qui représentent le modèle public institutionnel et hospitalo-centriste.

Malgré ses caractéristiques qui en font un modèle novateur et inspirant pour l'avenir des soins aux personnes vulnérables, les RTF sont paradoxalement en déclin au profit des deux autres modèles qui lui font concurrence. Telle est la problématique de notre recherche qui poursuit trois objectifs.

Les objectifs visés

En premier lieu, il s'agit d'établir le portrait et de faire un état de situation du modèle de soins des RTF, en le comparant aux autres modèles de soins. Comme deuxième objectif, la recherche se penchera sur les causes du déclin de ce modèle. Elle se tournera vers les facteurs internes, en mettant l'accent sur les caractéristiques du travail et celles de la



main-d'œuvre, comme notamment les compétences du personnel, la surcharge de travail et l'épuisement, les revenus et le vieillissement. L'influence des facteurs externes (politiques gouvernementales, nouvelles exigences des usagers, alourdissement des cas, etc.) sera également prise en compte. Le troisième objectif consiste en la formulation de recommandations.

Pour atteindre ces objectifs, nous procéderons d'abord à une recherche documentaire et une recension des écrits. Nous réaliserons ensuite une vingtaine d'entrevues auprès d'informateurs-clés : conseillers et dirigeants de la CSD, instances publiques (gouvernement et établissements de santé), personnes-ressources et familles des usagers. Nous prévoyons réaliser les entrevues au cours de l'automne prochain et déposer le rapport à l'hiver 2024.